



PROPRETÉ

Tous concernés
tous responsables

LES PRINTANIÈRES

Venez faire
de bonnes affaires !
p. 13

SENSIBILISATION

Agir contre les violences
intrafamiliales
p. 14

CARTES D'IDENTITÉ

Du nouveau dans
vos démarches
p. 15

LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

Maryline GUSTIN
Sophie DELBORT
Audioprothésistes D.E.



* OPN de chez OTICON

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28

Stress . Insomnie . Grignotage...
Kilos en trop?
" Ma diététicienne
Ma solution !

Un bilan diététique et 1 cadeau offerts
pour toute reprise ou démarrage de suivi par présentation de ce bon*

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne) : [suivi diététique naturhouse.fr](http://suivi.diététique.naturhouse.fr)

* Sur présentation de cet encart, un bilan diététique découverte de 15 minutes. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

NATURHOUSE OULLINS
1 place Arlés Dufour - Tél. 04 78 81 83 54
naturhouse.oullins69@gmail.com

à Pâques, à la Super Halle ...

la Super Halle D'OULLINS

Eufs garnis

Hiboux garnis

...dévorez les chocolats oullinois d'Elodie D. CHOCOLATS

Poulettes garnies

Lapins garnis

105, avenue Jean Jaurès
04 75 56 69 72

info@lasuperhalle.fr
www.lasuperhalle.fr

GILLES RUILLAT PLOMBERIE

06 20 70 75 02

sanitaire chauffage

dépannage installation

renovation entretien

fuites eau/gaz

conseils

devis rapides

débouchage sanitaire

41 boulevard Général de Gaulle
69600 OULLINS

gilles.ruillat@sfr.fr

Junior Senior
SERVICES ET AIDE A DOMICILE

Aide et soutien
aux personnes âgées
à leur domicile

Ménage - Aide au lever et au coucher
Aide à la toilette - Accompagnement
Préparation et aide à la prise de repas
...

NF SERVICE
SERVICES AUX PERSONNES A DOMICILE

34, bd Emile Zola - 69600 OULLINS
Tél. : 04.78.50.62.24 - www.juniorsenior.fr

LEADER DE SERVICE Junior Senior 2017 Capital



La ville au sens propre

DÉTRITUS, DÉJECTIONS CANINES, DÉPÔTS SAUVAGES... LA PROPRETÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS. SI LA VILLE A POUR MISSION DE GARANTIR LA PROPRETÉ DE SES ESPACES PUBLICS, IL APPARTIENT AUSSI À CHACUN DE RESPECTER QUELQUES RÈGLES SIMPLES.

“ **U**n peu de civisme, de bon sens, de respect des autres et de son environnement sont les alliés des services de nettoyage de la Ville et de la Métropole qui interviennent dans nos rues et nos espaces publics. En matière de propreté urbaine, nous rappelons donc régulièrement à tous les bons réflexes.

Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts de nos équipes doivent en effet s'accompagner à la fois d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun. N'oublions pas que la durée de « vie » d'un mégot de cigarette dans la nature est de deux ans, cinq ans pour un simple chewing-gum !

Les agents de la Ville et leurs partenaires nettoient, ramassent, entretiennent ; ils sont là tous les jours, du matin au soir. En plus de cette tâche essentielle,

le service propreté adapte également ses missions en fonction des saisons et des lieux, ramassage des feuilles mortes en automne, élimination des tags, interventions dans les cours d'écoles durant l'année scolaire, nettoyage des parcs et espaces publics utilisés pour l'organisation de manifestations.

**« LA PROPRETÉ EST
L'AFFAIRE DE TOUS »**

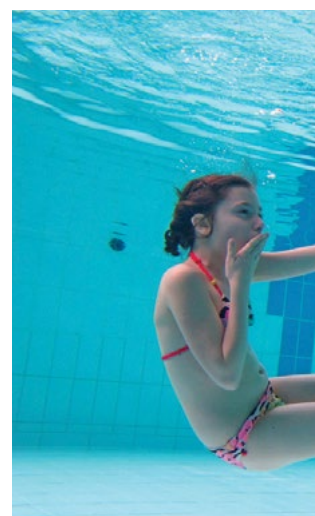
Malgré tous les efforts et le savoir-faire des agents municipaux, nous ne pourrions pas seuls, relever le défi d'une ville propre. Par l'information, par la sensibilisation, notamment des plus jeunes, ou encore par la sanction lorsque c'est nécessaire, nous comptons sur tous les Oullinois pour qu'ils puissent participer d'une manière ou d'une autre, à l'amélioration de notre cadre de vie.

François-Noël Buffet
Maire d'Oullins - Sénateur du Rhône

Plénière du CME

24
mars

Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants (CME) se sont retrouvés pour une plénière exceptionnelle autour de la citoyenneté et du harcèlement, un thème qui leur tient particulièrement à cœur.



Cérémonie de citoyenneté

18
mars

Près de 90 Oullinois de 18 ans ont participé à la cérémonie de citoyenneté organisée à l'Hôtel de Ville. À cette occasion, François-Noël Buffet leur a officiellement remis leur carte d'électeur.



Cérémonie républicaine à la Saulaie

13
mars

Depuis septembre 2016, des drapeaux tricolores flottent sur les écoles de la Ville, accompagnés de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Ces cérémonies ont permis de réaffirmer les valeurs de la République, en présence de nombreux parents qui ont su se mobiliser lors de ces rendez-vous importants pour nos enfants.



Nuit de l'eau

18
mars

Pour la 3^e année consécutive, la Section oullinoise de secourisme, le Cascol natation et le PLO natation synchronisée ont investi la piscine municipale à l'occasion de la Nuit de l'eau. Événement caritatif en faveur de l'Unicef, ce rendez-vous propose une soirée de jeux et d'initiations à diverses activités aquatiques.



Trophée Grimbert

18
mars

Nos compétiteurs ont brillé lors de la 12^e édition du trophée Grimbert, organisée à la piscine d'Oullins, par le Rendez-vous sauléen. Ce concours régional de photos subaquatiques réalisées par des duos de jeunes plongeurs entre 8 et 16 ans a vu la victoire des Oullinois, aussi bien en thème libre qu'en thème imposé. Bravo à tous !

© Camille Clément - Rendez-vous sauléen



Matinée Réussir à l'école

18
mars

Les écoles publiques ont ouvert leurs portes aux familles pour un moment d'échange convivial.



CITOYENNETÉ

Élection présidentielle

Les 23 avril et 7 mai, chaque citoyen est appelé à participer à l'élection présidentielle en se rendant aux urnes. Si vous êtes inscrit sur les listes électorales et si les données postales vous concernant sont à jour, votre carte d'électeur vous a été envoyée par courrier. Vous n'avez rien reçu ? Pas de panique, votre carte vous attendra dans votre bureau de vote. Sachez également que seule une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter.

+ INFOS

Service état civil – Hôtel de Ville
 www.service-public.fr

PORTES OUVERTES

À la découverte du Pivo

Le Pôle d'initiatives de la Ville d'Oullins (Pivo) vous ouvre ses portes vendredi 7 avril de 12h30 à 18h. Venez découvrir les initiatives mises en place dans le quartier de la Saulaie lors d'un après-midi convivial ouvert à tous, en présence des partenaires de la Ville.

+ INFOS Pivo - 24 avenue Jean-Jaurès
 04 78 50 71 89

SENSIBILISATION

Face au harcèlement sexiste, tout le monde fait bloc !



Le Sytral et le réseau TCL s'engagent pour assurer la sécurité de tous, et particulièrement des femmes, face au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles. Une campagne de sensibilisation est en cours dans les bus, trams et métros pour inciter les usagers et le personnel du Sytral à faire bloc et à signaler tout comportement intolérable. 6 500 caméras sont également installées sur tout le réseau pour une veille efficace.

+ INFOS  www.sytral.fr



JARDINS DU GOLF

Cultivez votre jardin !

Gérés par les habitants du quartier du Golf, ces "jardins partagés" permettent de profiter des fruits, légumes et fleurs cultivés par chacun. Quatre parcelles sont aujourd'hui disponibles. Vous êtes intéressé ? Contactez Sylvie Bénézech au 04 78 50 99 41 - sylviebenezzech34@gmail.com.

ÉCHANGES

Jobs d'été dans les villes jumelles



Vous recherchez une expérience professionnelle à l'étranger ou une aventure exceptionnelle ? Nous vous aidons à trouver un job d'été au sein des structures municipales de Nürtingen (Allemagne) ou de Pescia (Italie), nos villes jumelles.

Le principe est simple : vous partez dans la ville que vous avez choisie, vous êtes hébergé en famille d'accueil et vous travaillez de 15 à 20 heures par semaine sur une durée de 2 à 4 semaines. En retour, vous accueillez le jeune chez qui vous avez été logé pendant la durée de son job à Oullins.

Conditions : être motivé, avoir une bonne maîtrise de la langue du pays concerné et avoir au minimum 18 ans le 1^{er} jour du job d'été.

+ INFOS  ccojo@ville-oullins.fr /  04 72 39 73 08

JEUNESSE

Activités vacances

Les vacances de printemps arrivent ! La Ville propose aux enfants de 6 à 14 ans des activités diverses et variées comme l'escalade, le judo, le street hockey... du lundi au vendredi, de 9h à 17h. Nouveauté : l'organisation d'une journée au parc de la Tête d'or. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 14 avril via le Portail famille, ou au Point accueil familles.

+ INFOS Point accueil familles
 www.ville-oullins.fr
 04 72 39 73 13



RESTAURATION SCOLAIRE

50 %

c'est le pourcentage de produits locaux utilisés dans les menus servis à nos écoliers. Afin de proposer des repas variés et de qualité aux enfants, le bio représente 40 % des produits servis. Un menu 100 % bio est également proposé chaque mois, ainsi qu'un pain spécial, afin d'éveiller le goût des enfants.

NOUVEAUTÉ

Tout pour la danse !

Une section sport étude danse sera mise en place dès la rentrée de septembre 2017 par les Nouveaux ateliers de la danse, pour des élèves de la sixième à la terminale ayant déjà des pré-requis de danse.

+ INFOS

Auditions et entretiens prévus le 15 avril.

lesateliersdeladanse.free.fr

coordination.lesateliers@gmail.com

06 95 19 61 91

RÉUNION PUBLIQUE

Travaux sur la RD 342 / RD 50



Dans le cadre du réaménagement des berges de l'Yzeron et du doublement du collecteur d'assainissement, de gros travaux sont programmés sur la RD342 / RD 50 dans le secteur de Beauvant, au carrefour d'Oullins, Chaponost et Sainte Foy-lès-Lyon. Une réunion de présentation du projet et de ses objectifs, marquant également

le lancement de la concertation publique, est organisée **jeudi 13 avril à 19h à l'Ellipse**, 25 rue Sainte-Barbe à Sainte Foy-lès-Lyon.

+ INFOS

www.riviere-yzeron.fr



CADRE DE VIE

Passerelle Terryay

Après plusieurs mois d'attente, les travaux de construction de la nouvelle passerelle Terryay sont en cours. Organisés par la Métropole, ils devraient s'achever avant l'été.



À LA MÉTROPOLE

Retour sur le Conseil métropolitain du 6 mars 2017

Requalification du boulevard de l'Yzeron

Inscrit dans la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 de la Métropole, le réaménagement du boulevard de l'Yzeron fait suite aux travaux d'élargissement du lit de la rivière. Il permettra la requalification complète du boulevard, l'instauration d'une zone 30 avec la mise en place de plateaux surélevés et la création d'un réseau d'assainissement pluvial avec une désimperméabilisation des sols. 999 000 € avaient déjà été réservés pour cette opération entre 2012 et 2016. Une somme complémentaire de 2 M€ vient d'être votée par le Conseil Métropolitain, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des travaux estimés à près de 3 M€.

Schéma d'accueil des entreprises

Depuis 2009, la Métropole s'est dotée d'un Schéma d'accueil des entreprises destiné à réguler le marché foncier et immobilier afin de renforcer le caractère sécurisant et attractif de l'agglomération. Volet « commerce » de ce schéma d'accueil, le Schéma directeur d'urbanisme commercial (Sduc) vient d'être adopté par le Conseil métropolitain pour la période 2017-2020. Sa mise en œuvre se décline différemment sur le territoire métropolitain en fonction de l'évolution possible de chaque pôle commercial. Oullins est ainsi inscrite dans une logique de développement diversifié répondant à des besoins courants et occasionnels à travers une offre mixte de commerces traditionnels et de moyennes et grandes surfaces généralistes et spécialisées.

Vos conseillers métropolitains :

François-Noël Buffet

Gilles Lavache

Clotilde Pouzergue





160 

poubelles à disposition des habitants dans toute la ville

42 

tonnes d'encombrants déposés illégalement sur les trottoirs en 2016

115 000



euros dépensés par la Ville pour des opérations de surentretien nécessaire, en complément du nettoyage régulier

Tous concernés, tous responsables

3 questions à Clotilde Pouzergue
adjointe chargée de l'aménagement
urbain, du développement durable,
des déplacements et de la propreté



QUEL EST VOTRE CONSTAT en matière de propreté ?

La Ville et la Métropole mettent en œuvre des moyens considérables, en investissant financièrement et humainement pour que notre commune soit propre et agréable à vivre, ce qui est normal. Près de 30 personnes travaillent ainsi chaque semaine au nettoyage des espaces publics. Ce qui est anormal, c'est de devoir faire face à tant d'incivilités et de non-respect. L'argent qui est actuellement consacré à ce budget pourrait être investi dans d'autres domaines.

COMMENT CETTE COMPÉTENCE métropolitaine se décline-t-elle dans notre ville ?

Comme les 58 autres communes de la Métropole de Lyon, nous bénéficions tout au long de l'année des services métropolitains pour la collecte des ordures ménagères et des silos à verre et pour le nettoyage des trottoirs et des rues. Nous avons également une situation géographique privilégiée qui permet à tous les Oullinois de pouvoir aisément profiter des déchèteries de Francheville et de Pierre-Bénite pour y déposer gratuitement leurs encombrants. Nous bénéficions également d'une écoute attentive de la part des agents métropolitains présents sur notre territoire et

avec lesquels nous échangeons sur les moyens à déployer pour répondre aux besoins (ajout ou déplacement de corbeilles de propreté, rues problématiques, etc.).

COMMENT LES OULLINOIS peuvent-ils participer eux aussi à cette préservation du cadre de vie ?

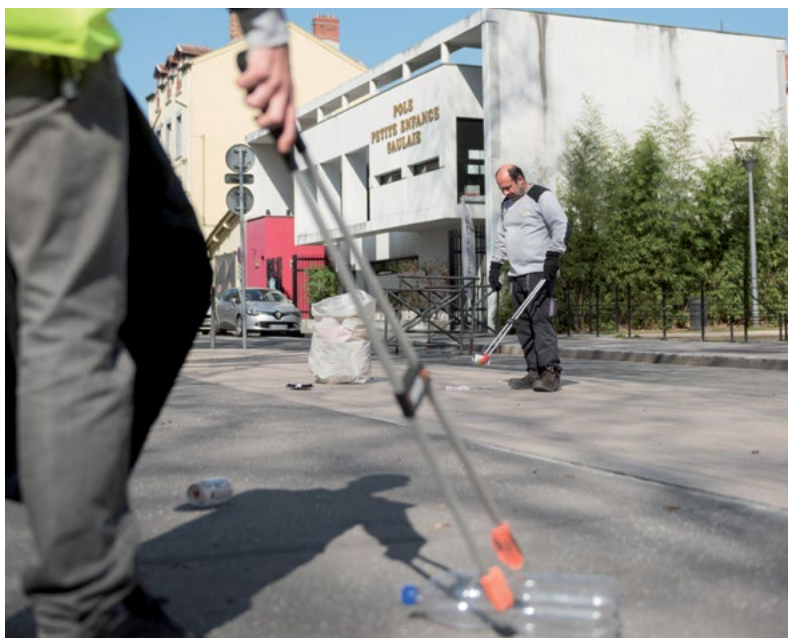
Nous avons tous un rôle primordial à jouer en tant qu'acteurs de la propreté. Cela passe bien évidemment par le respect de règles de vie élémentaires : jeter ses papiers à la poubelle, ses mégots dans les cendriers, porter ses encombrants à la déchèterie, ramasser les déjections de son animal lorsqu'on est propriétaire d'un chien. Je rappelle également qu'il est totalement interdit de nourrir les pigeons, souvent cause d'insalubrité et de gêne pour tout le voisinage. Ces principes sont à appliquer de manière individuelle bien entendu, mais aussi de façon collective, en s'encourageant mutuellement à adopter une bonne conduite. Nous veillons également à sensibiliser les plus jeunes au respect des règles, que cela soit par le biais du Conseil municipal des enfants (CME) ou des écoles. C'est tous ensemble que nous réussirons à gagner ce pari de la propreté !

AU QUOTIDIEN

Une équipe au service de la propreté

26 personnes sont mobilisées chaque semaine sur notre territoire pour le rendre propre et agréable à vivre :

- 13 agents de la Métropole et quatre agents de la Ville s'appliquent à débarrasser les espaces publics de leurs déchets (papiers, mégots, cannettes, etc.)
- l'entretien des parcs, des aires de jeux et des berges de l'Yzeron est à la charge de quatre employés d'une entreprise d'insertion,
- du surentretien est également réalisé à la Saulaie et en centre-ville, à la demande de la Ville, par cinq personnes qui sont présentes dans ces secteurs plusieurs fois par semaine,
- enfin, le nettoyage des cours d'école, précédemment à la charge de la Ville, est désormais confié à un prestataire extérieur dans le cadre d'un marché public.



PRATIQUE

À vos poubelles !

Les ordures ménagères (bacs gris) sont collectées par le service propreté de la Métropole deux fois par semaine : le mardi et le samedi, à partir de 6h.

La collecte du tri (bacs verts) est quant à elle effectuée le jeudi, à partir de 6h. Les bacs doivent être sortis le matin du jour de collecte, avec une tolérance possible la veille au soir,

sous réserve de ne pas gêner la circulation. Ils doivent être alignés en bordure de trottoirs, les poignées vers la chaussée pour faciliter le travail des agents de propreté.

Tous les bacs doivent ensuite être rentrés dans les 12 heures qui suivent le passage du camion. Aucun bac ne peut être laissé en permanence dans la rue.

Les propriétaires sont tenus de prendre à leur charge l'acquisition ou la location du bac gris. Une fois cette démarche réalisée, ils peuvent contacter la Métropole pour une mise à disposition d'un bac vert.

+ INFOS

 <https://www.grandlyon.com/services/proprete.html>

Bientôt un silo d'apport volontaire à la Saulaie

Une fois collectés, les déchets issus du tri sont portés à l'usine pour être recyclés. Si ce tri n'a pas été respecté par les habitants, le camion est refusé et les ordures doivent être rechargées pour être conduites dans une autre usine. Toutes ces opérations coûtent cher à la collectivité et ne peuvent se répéter indéfiniment. Après avoir sensibilisé les habitants de la Saulaie à l'importance du tri, la Métropole, en partenariat avec la Ville, conduit une réflexion sur l'installation d'un silo de tri fonctionnant sur la base de l'apport volontaire. Progressivement, les bacs verts seront ainsi supprimés sur ce secteur.



ET POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS ?

Se débarrasser proprement de ses encombrants

De par leur taille ou leur nature, tous les déchets ne peuvent être déposés dans les bacs de collecte. Pour les gros cartons, les vieux meubles, la literie, l'électroménager, les gravats, la ferraille, les déchets végétaux, les déchets textiles et les produits dangereux (produits de nettoyage, d'entretien, de bricolage, de la maison, d'hygiène et de santé, de jardinage, huiles de vidange et batteries), 19 déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de la Métropole, dont une à Francheville et une à Pierre-Bénite pour les plus proches.

Ceux deux sites sont également équipés de « donneries » qui vous permettent de vous débarrasser de toutes les choses dont vous ne voulez plus, mais qui sont encore utilisables et en bon état, à l'exception des vêtements, du linge et des chaussures. Les objets collectés sont ensuite remis à des associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire partenaires pour être triés, valorisés, réparés si besoin et redistribués.



© Métropole de Lyon

+ INFOS**Déchèterie et donnerie de Francheville : 29 route de la Gare**

☎ 04 78 59 04 32

Déchèterie et donnerie de Pierre-Bénite : chemin de la Gravière

☎ 04 72 39 21 87

Horaires d'ouverture jusqu'au 31 octobre :**Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h****Le samedi : 8h30-18h30****Le dimanche : 9h-12h****Fermeture jours fériés.**

Une convention anti graffitis

Les tags et graffitis qui apparaissent trop souvent sur les murs sont un fléau que la Ville a choisi de combattre efficacement en prenant à sa charge les frais d'enlèvement des inscriptions visibles et accessibles depuis le domaine public. Sont exclues de cette procédure les dégradations réalisées sur les portails, volets, fenêtres, portes et éléments de vitrines. Pour pouvoir en bénéficier, les particuliers doivent prendre contact avec notre service propreté et s'engager dans la signature d'une convention réglementant cette procédure. En 2016, ces incivilités ont nécessité 99 interventions sur 711 m² et ont coûté près de 8 000 € à la Ville.

+ INFOS  www.ville-oullins.fr

Halte aux déjections canines !

Tous les propriétaires de chien savent qu'ils doivent ramasser les déjections de leur animal, même dans les parcs et sur les bords de l'Yzeron. Certes, ce geste n'est pas très agréable, mais il est obligatoire afin de lutter contre la prolifération des microbes. Tout manquement fait encourir au maître une contravention d'un montant minimal de 35 €. À Oullins, la Ville met chaque mois à disposition des propriétaires de chien une pochette de 50 sacs. Elle est à retirer à l'accueil de la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile. Une fois rempli, le sac est – bien entendu – à jeter dans la poubelle la plus proche ! Nous comptons sur votre civisme pour que les piétons puissent se promener sans risque...



SORTIR

Une balade au parc Chabrières



Le printemps revient... et avec lui nos envies de balades et de détente au soleil. À Oullins, de nombreux parcs et espaces paysagers vous permettent de profiter du calme et des bienfaits de la nature. Parmi eux et sûrement le plus connu de tous : le parc Chabrières. Situé à l'entrée nord de la ville, il s'étend sur plus de 6 hectares et offre une parenthèse champêtre à ses visiteurs. Bien à l'ombre de ses 700 arbres, ils peuvent se promener sur le sentier des symboles, faire une halte sur un banc ou un muret de pierre et admirer l'une des plus belles iriseraies de France. Créée en 1987 à l'initiative du service parcs et jardins de la Ville, elle recèle aujourd'hui

plus de 350 variétés. Chaque année, début mai, à l'heure où les fleurs sont les plus chatoyantes, elles sont l'objet de toutes les attentions à l'occasion de la Fête de l'iris instaurée en leur honneur dès 1991. Ce rendez-vous, initialement développé autour de l'iris, s'est progressivement étoffé et diversifié pour s'imposer aujourd'hui comme l'un des temps forts de la vie culturelle oullinoise. Durant un week-end, près de 10 000 visiteurs investissent le parc et participent à des rencontres artistiques inédites. Ces festivités contribuent également à la mise en valeur de notre patrimoine naturel. L'édition 2017 est prévue les 13 et 14 mai prochains... Soyez-là !

Le parc et son histoire

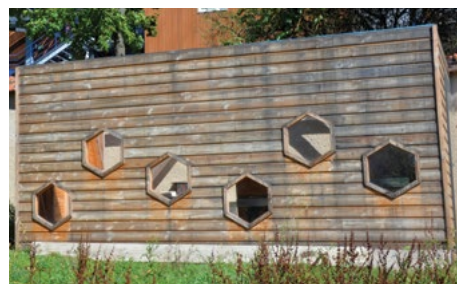


Le parc "Chabrières-Arlès", plus connu sous le nom de parc Chabrières, doit son nom à ses anciens propriétaires. François-Barthélemy Arlès-Dufour acquit cette propriété bourgeoise entourée d'un parc, au XIX^e siècle. Il y fit réaliser d'importants travaux de terrassement, installer la première passerelle sur l'Yzeron

et construire la maison principale et les chalets qui l'entourent pour ses enfants. Sa descendance, les Chabrières, vendirent ce domaine, alors composé de 12 hectares, à la Ville en 1929. Une moitié fut immédiatement transformée en parc public et l'autre cédée à la SNCF. Le parc est aujourd'hui dédié à la culture et aux sports. Côté culture, les lieux abritent : Cité création, Ecohcité, le pôle musical qui regroupe les trois associations de la ville, le Groupe mycologique et naturaliste d'Oullins, l'Amicale des retraités du parc, l'association pour l'histoire d'Oullins et l'Entente des peintres oullinois. Les sportifs ne sont pas en reste avec le terrain de beach-volley, la salle de gymnastique Yann Chucherat et le gymnase du parc. Enfin, la salle des fêtes, qui fera cet été l'objet d'une rénovation complète, accueille tout au long de l'année de nombreux événements, qu'ils soient culturels, politiques ou festifs.

Depuis 2013 et à l'initiative de la Ville, le parc dispose d'un rucher pédagogique. Tout en bois de sapin Douglas et sans toit, il renferme six ruches qui permettent chaque année de produire entre 20 et 30 kilos de miel. Les pots ainsi récoltés sont ensuite offerts aux jeunes mariés oullinois.

Et depuis quelques mois, un hôtel à insectes et une spirale à plantes aromatiques, viennent compléter ces aménagements pédagogiques.



COMMÉMORATION

En souvenir des anciens combattants

Le 19 mars est la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Pour commémorer le 55^e anniversaire de ce cessez-le-feu, anciens combattants, élus et habitants se sont retrouvés cette année autour d'un lieu unique : le monolithe du square du 19 mars 1962. Un petit bouleversement pour les participants à cette cérémonie qui avaient auparavant l'habitude de se recueillir sur quatre sites différents. Mais cette année, la Ville a choisi de donner un ton plus solennel à l'événement et a pour cela apporté les modifications nécessaires au lieu, en partenariat avec la section oullinoise de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca). Une hampe portedrapeaux a été installée et le nom des six Oullinois morts pour la France lors de cette guerre ont été gravés sur le monument.

Grâce à ces améliorations, chaque cérémonie commémorative en hommage aux anciens combattants bénéficie désormais d'un site qui lui est dédié.



► LE CALENDRIER DES COMMÉMORATIONS EN 2017

19 mars : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc - monolithe du square du 19 mars 1962

30 avril : Souvenir des Déportés - stèle de la Déportation en haut du parc Chabrières

8 mai : Victoire du 8 mai 1945 - monument aux morts - square Léon-Blum

29 mai : Journée nationale de la Résistance - square de la Résistance

18 juin : Appel du 18 juin 1940 - square du 18 juin

3 septembre : Libération d'Oullins - square de la Résistance

11 novembre : Armistice du 11 novembre 1918 - monument aux morts.

ACTION COMMERCIALE

Faites de bonnes affaires aux Printanières !



GRAND RENDEZ-VOUS COMMERCIAL DU SUD-OUEST LYONNAIS, LES PRINTANIÈRES REVIENNENT SAMEDI 29 AVRIL.

Fort du succès des éditions précédentes, la Ville vous propose une nouvelle journée dédiée au commerce et à l'artisanat.

Venez flâner dans la Grande rue et retrouver nos commerçants et leurs offres exceptionnelles ! Arrêtez-vous sur l'esplanade de l'hôtel de ville et profitez des produits originaux proposés par de nombreux créateurs et artisans. Ne manquez pas non plus de faire une halte place De-Lattre-de-Tassigny où sera installée la ferme itinérante de Naturama. Une belle occasion pour les plus jeunes de côtoyer de petits animaux tous plus attachants les uns que les autres. Enfin, gardez en mémoire que l'équipe municipale sera présente sur le stand de la Ville, installé devant la mairie, pour répondre à toutes vos questions.

+ INFOS

Samedi 29 avril, de 8h à 19h - Grande rue piétonne

Nocturne des commerçants : vendredi 28 avril, jusqu'à 21h

SENSIBILISATION

Violences intrafamiliales : apprendre à les reconnaître pour mieux agir

Dans le cadre de son Plan local de prévention de la délinquance, la Ville d'Oullins s'est engagée dans une réflexion sur les violences intrafamiliales. Générées par un conditionnement psychique dont il est trop souvent difficile de s'extraire, elles ont des répercussions physiques et psychologiques profondes sur la victime et son entourage, notamment les enfants. Il est important d'agir pour que cela cesse, mais il est parfois complexe d'orienter les personnes concernées vers les bons interlocuteurs. Pour aider les professionnels de tous horizons (santé, petite enfance, social, droit, éducation, etc.) à

déceler ces situations et à mieux prendre en charge les victimes, un guide explicatif détaillant ces types de violences, leurs processus de déploiement et leurs impacts désastreux vient d'être rédigé par la Ville. Le service prévention-médiation s'est appuyé pour cela sur de nombreux partenaires et experts dont le cadre d'intervention, le public concerné et les coordonnées sont précisés dans cet ouvrage. Une matinée de sensibilisation, principalement basée sur les violences conjugales, a également été organisée en leur présence afin d'échanger sur les expériences et connaissances de chacun.



Marie-Laure Piquet-Gauthier,

adjointe chargée de la petite enfance, de la famille, de la santé et du handicap



« Souvent, les femmes concernées par ce genre de violences sont sous une telle emprise qu'elles ne se rendent pas compte qu'elles sont des victimes. Sous le joug de la manipulation de leur conjoint violent, que cela soit psychologiquement ou moralement, elles ont du mal à prendre conscience que cette situation est intolérable, car rien ne justifie la violence ! Et il ne faut pas avoir peur de mettre un terme à ce cercle vicieux. Un changement de vie ne peut évidemment pas se faire du jour au lendemain mais progressivement et avec l'aide de professionnels compréhensifs. Par notre action, nous espérons aider les victimes à franchir cette première étape, sûrement la plus dure : celle de la prise de conscience nécessaire pour se confier et trouver les solutions les mieux adaptées. »



Louis Proton,

adjoint chargé de la prévention, de la sécurité, des affaires juridiques, de l'état-civil et du cimetière

« Les victimes ne doivent pas culpabiliser ni avoir honte de leur situation. Il faut qu'elles s'adressent aux professionnels qui, formés pour les aider, font preuve d'écoute et agissent dans leur intérêt. Il ne faut pas hésiter à trouver secours auprès de la police, qu'elle soit municipale ou nationale. Leurs méthodes de travail ont beaucoup évolué et témoignent d'une grande empathie. Pour celles qui n'osent pas aller au commissariat, le Centre communal d'action sociale, dont les bureaux sont à la mairie, est à leur disposition pour les accueillir et les orienter vers les organismes les plus à même de répondre à leurs besoins. Nous voulons également attirer l'attention de l'entourage des victimes qui a le devoir d'alerter en cas de doute. »

Vous êtes victime de violences, qu'elles soient physiques ou psychologiques ?

Ne restez pas isolé(e). Plusieurs organismes sont à votre disposition pour en parler en toute confidentialité.

► EN CAS D'URGENCE

- Police : 17
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- SOS femmes battues : 39 19
- Allo enfance maltraitée : 119
- Viols femmes informations : 0 800 05 95 95
- SOS hommes battus : 09 51 73 44 94
- Aide aux victimes : 08 842 846 37

► POUR UNE ÉCOUTE ET UN SOUTIEN

- CCAS - Ville d'Oullins
Place Roger Salengro - 04 72 39 73 13
- Psychologue - aide aux victimes
Commissariat d'Oullins - 8 rue Diderot
Lundi et mardi sur rendez-vous au
04 72 39 03 21
- Association Lyon aide aux victimes (Lavi)
Permanences tous les 2^e mercredis du
mois de 14h à 16h30 sans rendez-vous
Maison des sociétés, 37 rue Raspail
04 78 60 20 21

- Maison de la Métropole
17 rue Tupin - 04 72 66 34 90
- Centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF)
198 Grande rue - 04 78 86 04 63
- Association d'accès au droit et à la médiation (Amely)
Permanences les vendredis de 13h30 à
17h30 sur rendez-vous au 04 78 37 29 07
- Caisse d'allocations familiales (antenne Caf)
44 avenue Jean-Jaurès
Tous les jours sauf le jeudi après-midi.

DÉMARCHES

Du nouveau pour les cartes d'identité

POUR PLUS DE SÉCURITÉ, LES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ (CNI) DEVIENNENT BIOMÉTRIQUES. LEUR DEMANDE PEUT DÉSORMAIS SE FAIRE DANS L'UNE DES 36 COMMUNES DU DÉPARTEMENT ÉQUIPÉES D'UN DISPOSITIF DE RECUEIL.

Depuis le 21 mars, dans le cadre de la modernisation des démarches administratives, la Préfecture a mis en place un nouveau dispositif de délivrance des CNI.

Vous pouvez désormais remplir en ligne votre dossier de pré-demande (<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>).

Pour le finaliser, vous devez ensuite prendre rendez-vous dans l'une des 36 mairies du Rhône - et non plus forcément à

Oullins - dotées du dispositif de recueil. Cet équipement permet notamment de collecter vos empreintes digitales, dorénavant obligatoires pour obtenir votre CNI. Chaque demande est instruite par une plateforme spécialisée qui permet de renforcer les moyens de lutte contre la fraude.

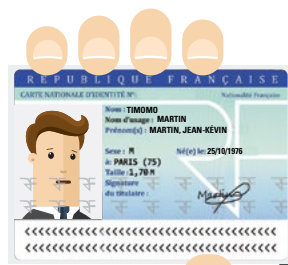
Une fois réalisée, votre carte vous sera remise par la mairie dans laquelle vous aurez déposé votre dossier.

**ATTENTION :**

N'attendez pas la dernière minute pour prendre rendez-vous : les délais de traitement sont variables et les plus fortes demandes sont recensées entre mars et août.

En savoir + sur la carte nationale d'identité

La CNI est un document délivré par l'État permettant d'identifier la personne qui la possède. Elle est remise lorsqu'on en fait la demande, à condition de pouvoir prouver sa nationalité française, mais sa détention n'est pas obligatoire. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.

**COÛT****0 €**

Gratuit, sauf si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte : la procédure est alors différente et vous coûtera 25 € en timbre fiscal.

DURÉE DE VALIDITÉ**15 ans**

pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

NOMBRE**122 350**

cartes d'identité ont été produites dans le Rhône en 2016

Où déposer votre dossier ?

Anse, Beaujeu, Belleville, Bron, Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Écully, Givors, Gleizé, Lamure-sur-Azergues, l'Arbresle, Val d'Oingt, Limonest, tous les arrondissements de Lyon, Messimy, Meyzieu, Monsols, Mornant, Neuville-sur-Saône, Oullins, Rillieux-la-Pape, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Genis-Laval, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Priest, Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Symphorien-d'Ozon, Sainte Foy-lès-Lyon, Tarare, Tassin-la-Demi-Lune, Thizy, Vaugneray, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villefranche-sur-Saône et Villeurbanne.



Les CP et CE1 de l'école Jean-de-la-Fontaine

PARCOURS DU CŒUR

Les bons gestes à adopter pour une bonne santé

En matière d'hygiène de vie, trois nombres sont importants car ils rappellent les principes élémentaires d'une bonne santé pour tous : 0 cigarette, 5 fruits et légumes et 60 minutes de sport chaque jour. Et pour que ces conseils soient respectés par les enfants, quoi de mieux que d'évoquer ces bonnes pratiques dès le plus jeune âge ? Tout au long de l'année, en complément de l'indispensable éducation faite par les parents, des actions de sensibilisation sont organisées dans les écoles, que cela soit par les enseignants ou les éducateurs sportifs de la Ville qui interviennent régulièrement en élémentaire. Après plusieurs mois de travail, les élèves de quatre écoles ont clôturé leurs apprentissages en participant aux Parcours du cœur. Événement festif, sportif et pédagogique, ce rendez-vous à l'initiative de la Fédération française de cardiologie a pour objectif de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines et la sensibilisation aux comportements à risque.

Du 20 au 27 mars, neuf classes ont ainsi profité des animations orchestrées par nos éducateurs oullinois, en présence de représentants de la Fédération française de cardiologie venus sensibiliser les enfants à l'hygiène de vie et leur remettre « Les as du cœur », un guide pour prendre soin de sa santé.

Les classes de CP et CE1 des écoles Jean-de-la-Fontaine et Jules-Ferry ont rejoint le parc Chabrières pour une course d'orientation, un parcours avec énigmes et un rallye photographique.

Pour les CM1 et CM2 des écoles Jules-Ferry et du Golf, direction le stade du Merlo pour un après-midi vélo, course à pied et sports collectifs.

Tous les participants ont été récompensés en fin de parcours par une petite collation diététique ; de quoi impulser une bonne dynamique dans la diversification de leur alimentation !

+ INFOS

<https://www.fedecardio.org/les-parcours-du-coeur>

Christian Ambard,
adjoint chargé des sports
« Les modes de vie évoluent. Les enfants sont moins actifs et cette sédentarité entraîne une diminution de leurs capacités physiques. Nous ne nous pouvons bien évidemment pas nous substituer à l'éducation nutritionnelle que les parents doivent leur transmettre, mais, par des actions ponctuelles telles que les parcours du cœur, nos éducateurs participent à cette sensibilisation. Leurs animations pédagogiques et ludiques incitent ces jeunes élèves à prendre conscience de leurs besoins et des bienfaits du sport associés à une alimentation équilibrée. »



Au temps des rois et des chevaliers

DE NOMBREUSES SORTIES OU CLASSES VERTES SONT ORGANISÉES PAR LES ÉCOLES POUR QUE LES ENFANTS APPRENNENT AUTREMENT. SOUCIEUSE D'ACCOMPAGNER LES ENSEIGNANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LEURS PROJETS CULTURELS, LA VILLE INVESTIT CHAQUE ANNÉE 15 000 € EN FAVEUR DE CES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES. RETOUR SUR L'UNE D'ENTRE ELLES...

Érigé au XII^e siècle au cœur de l'Auvergne, le château de Murol est un chef-d'œuvre de l'architecture médiévale et l'un des plus vieux châteaux de la région. Témoin privilégié de ce passé auvergnat, il accueille tout au long de l'année de nombreux visiteurs pour un voyage au cœur du Moyen-Âge. Fin mars, ce sont deux classes de l'école élémentaire de la Glacière qui ont eu le privilège de le découvrir, à l'occasion de quatre jours passés dans le manoir de Vignet, géré par Temps jeunes, à Saint-Nectaire. Cette sortie scolaire, mise en place par Françoise Duplan et Sandrine Garcia, les deux enseignantes, et financée par les familles, l'association des parents d'élèves, la coopérative scolaire et la Ville, est

une chance extraordinaire pour les enfants de mettre en pratique leurs connaissances et de profiter de ce cadre atypique pour étoffer leurs savoirs. Il est bien plus facile de comprendre et de mémoriser les caractéristiques de cette période particulière de l'histoire lorsqu'on a visité une salle d'arme avec des chevaliers pour guides, lorsqu'on a assisté à un banquet paré de cottes et de jambières ou encore lorsqu'on a soi-même créé un blason. Grâce à ces activités variées et ludiques, les élèves abordent avec plaisir des notions inscrites dans leur programme scolaire. Une autre manière d'apprendre...



GÉNÉALOGIE

Maurice Dulac, à la recherche de son passé

AU CŒUR DU CHEMIN DE CHASSE, LE MUSÉE DULSEL RETRACE LA VIE DES ANCÊTRES DE MAURICE DULAC, UN OULLINOIS BIENTÔT NONAGÉNAIRE, À L'ORIGINE DE CE BEAU PROJET.

Racontez-nous votre musée...

Le musée Dulsel est un musée privé qui, au travers de nombreux ouvrages et documents anciens, relate l'histoire de mes ancêtres, deux grandes familles oullinoises : les Dulac et les Orsel. Ce lieu situé au dernier étage de ma maison peut être visité sur simple demande. C'est avec plaisir que j'ouvre les portes de mon histoire, intimement liée à celle de la ville. Je possède des centaines d'archives qui, pour les plus anciennes, remontent au XV^e siècle. Je les ai rassemblées petit à petit, au gré de recherches souvent fructueuses et de rencontres parfois fortuites.

Comment vous êtes-vous intéressé à la généalogie ?

Je suis né à la Tourelle, une propriété appartenant aux Orsel et Dulac, située 49 chemin de Chasse. Ancien menuisier charpentier à mon compte, j'ai toujours vécu et travaillé à Oullins. J'ai pris ma retraite il y a 28 ans maintenant. Dès lors, j'ai pu me consacrer plus régulièrement aux recherches généalogiques débutées par mon oncle paternel. Je me suis uniquement concentré sur les hommes de ma famille et j'ai aujourd'hui réussi à établir un tableau agnatique des Dulac sur 16 générations. J'ai moi-même trois enfants, sept petits-enfants et quatre-arrière-petits enfants, mais j'ai malheureusement très peu connu mon père. Blessé lors de la 1^{re} guerre mondiale, il a séjourné en maison de convalescence et je ne l'ai vu que trois fois. Grâce à la généalogie, je suis heureux de pouvoir retrouver son écriture, son histoire, l'origine de son nom...

Parlez-nous de vos ancêtres...

Le plus connu reste mon arrière-grand-oncle Victor Orsel, dont le buste orne le salon des miroirs de l'hôtel de ville. Peintre oullinois renommé de la première moitié du 19^e siècle et élève des Beaux-



arts de Lyon, il doit son succès à la précision de ses dessins, notamment dans la représentation des visages, des mains et des draperies. Pas étonnant pour un fils de soyeux qui prenait ses sœurs comme modèle en les parant d'étoffes ! Son frère André-Jacques a également joué un rôle important dans notre histoire locale puisqu'il a été maire d'Oullins de 1826 à 1830. Mais ce n'est pas le seul à avoir occupé ce poste puisqu'Henri Dulac, mon arrière-grand-père paternel, marié à Hélène Orsel, a lui aussi été à la tête de la ville de 1855 à 1870. Un mandat qui lui aura permis d'accueillir l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, à l'initiative de la création d'un sanatorium pour femmes... que nous connaissons aujourd'hui comme étant l'hôpital Sainte-Eugénie.

Y a-t-il une pièce de votre musée dont vous êtes le plus fier ?

Tous les éléments qui composent ce musée sont essentiels car ils sont liés les uns aux autres. Il y a des objets remarquables certes, comme cet étui renfermant des couverts de service offert par l'impératrice Eugénie. Mais il y a aussi des documents fragiles que j'ai passé beaucoup de temps à dépoussiérer ou défroisser et qui sont tout aussi importants. Ils sont les pièces d'un puzzle formidable, riche d'une histoire personnelle et locale extraordinaire que je prends plaisir à reconstituer depuis près de 30 ans !

*"OULLINS,
C'EST MON MÉTIER,
MON SANG, MA VIE !"*

+ INFOS

Musée Dulsel
62 chemin de Chasse
Visite sur rendez-vous
☎ 06 05 29 96 66



L'élection présidentielle

LES 23 AVRIL ET 7 MAI PROCHAINS, TOUS LES ÉLECTEURS FRANÇAIS SERONT APPELÉS À VOTER POUR ÉLIRE LEUR PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. EN TANT QUE CHEF DE L'ÉTAT, IL DÉFINIT AVEC SON GOUVERNEMENT LA POLITIQUE DE NOTRE PAYS DANS TOUS LES DOMAINES.

VOICI QUELQUES QUESTIONS POUR TESTER TES CONNAISSANCES CONCERNANT L'ÉLECTION DU PLUS HAUT REPRÉSENTANT DE LA FRANCE.



1 QUI ÉLIT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?
 a) les grands électeurs
 b) les citoyens français
 c) les députés

2 À QUEL ÂGE PEUT-ON VOTER À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?
 a) 16 ans
 b) 18 ans
 c) 21 ans

3 À QUEL ÂGE PEUT-ON ÊTRE CANDIDAT À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ?
 a) 18 ans
 b) 21 ans
 c) 33 ans

4 COMMENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EST-IL ÉLU ?
 a) au suffrage universel direct
 b) au suffrage universel indirect

5 QUELLE EST LA DURÉE DU MANDAT PRÉSIDENTIEL ?
 a) 4 ans
 b) 5 ans
 c) 7 ans

6 COMBIEN DE MANDATS CONSÉCUTIFS LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PEUT-IL EXERCER ?
 a) 2
 b) 3
 c) il n'y a pas de limitation

1 - b) Tous les citoyens ayant la nationalité française, étant majeurs et jouissant de leurs droits civiques peuvent voter à l'élection présidentielle. Un Français résident à l'étranger peut participer à l'élection.
 2 - a) Avoir la majorité est l'une des conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle.
 3 - a) Être majeur est l'une des conditions d'éligibilité à l'élection présidentielle.
 4 - a) Le Président est élu au suffrage universel direct. Cela signifie que tous les citoyens français participent au vote pour désigner le nouveau président. On parle de scrutin uninominal (on élit une seule personne).
 5 - b) Depuis 2000, la durée du mandat présidentiel est passée de sept à cinq ans.
 6 - a) Depuis 2008, l'exercice de la fonction présidentielle est limité à deux mandats consécutifs, soit 10 ans.

Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s « Oullins demain »



Joëlle SÉCHAUD

Jérémie FAVRE

Raphaël PERRICHON

Avril 2017 : La moitié du mandat municipal

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez désignés comme principale force d'opposition sur Oullins. Depuis, nous exerçons notre mandat avec responsabilité : Nous ne nous enfermons pas dans une opposition stérile ; nous portons un projet pour un « Oullins demain » au service de toutes et tous, défendant un quotidien plus facile, favorisant la convivialité, permettant la concertation, construisant au sein de la métropole de Lyon une ville où il fait et fera bon vivre aujourd'hui et dans les prochaines décennies.

-Depuis avril 2014, nous avons approuvé une majorité des 386 délibérations à l'ordre du jour des 20 conseils municipaux, même si certaines d'entre elles ne correspondaient pas

entièrement à notre projet comme les critères d'attribution de certaines subventions aux associations, le déséquilibre instauré dans la construction de nouveaux logements, l'absence de plan de déplacement et de place aux modes doux.

- Nous nous sommes abstenus sur 22 délibérations. Nous nous étions opposés à certaines d'entre elles antérieurement : Augmentation des impôts, Augmentation des tarifs communaux.

-Nous avons voté contre 21 délibérations, opposées à notre vision d'une ville pour toutes et tous, dont celles sur les budgets primitifs (nous ne partageons pas certains choix budgétaires : armement de la police, vidéo-verbalisation, baisse des subventions aux associations,

absence de dialogue et de concertation, fermeture de l'annexe de la bibliothèque).

-Nous avons présenté 106 interventions pour porter nos choix pour la ville d'aujourd'hui et de demain. Elles ont apporté des propositions constructives, humaines, culturelles, sociales, environnementales, respectueuses de l'identité de notre commune.

-Nous avons posé 19 questions diverses et 3 vœux, certains partagés avec les autres groupes de gauche.. Elles nous ont permis de mettre en exergue une vision différente en exprimant nos propositions sur le logement, l'éducation, la politique commerciale.

Retrouvez nos interventions et nos votes : www.oullinsdemain.fr.

Élus « Oullins Bleu Marine »



Alain GODARD

Jean-Philippe MOLINS

Oullins n'est pas Chicago d'après Monsieur le Maire. Il ne faut surtout pas faire d'amalgame ; La Saulaie est un quartier calme. Pour se défendre de l'agitation qui y règne, la gauche invoque qu'il s'agit d'un quartier oublié.

Mais il faut bien se rendre à l'évidence, depuis l'arrivée du métro la vie c'est dégradée dans le quartier. Certes la facilité apportée par son arrivée pour certain Oullinois, ne doit pas faire oublier qu'il apporte

aussi un mouvement de population, extérieure à la commune, plus important et qu'il sert de gare de transit pour un bon nombre.

Si Oullins était une ville tranquille et agréable à vivre, depuis quelques années, de part la politique de la ville menée par la majorité actuelle, elle est devenue une ville difficile avec des zones de non droit et un incivisme grandissant dont les Oullinois ont marre.

Rappelons quelques faits récents : agression d'un employé municipal

à la Saulaie, équipage de la police victime de jets de projectiles, destruction de la vidéo surveillance, drapeau algérien au fronton d'une école, tagues où l'on peut lire " Ici pas de flic et pour les autres on est prié de la fermer", opération anti drogue avec 300 gendarmes etc.... Oui Oullins est devenu une ville sans âme et surtout très insécuritaire n'en déplaise à certains, front de gauche et verts, qui s'oppose régulièrement à la vidéo surveillance.

Élu « La Gauche Oullinoise »



Bertrand MANTELET

De l'amiante ? et alors ?

Les Ateliers SNCF d'Oullins/ La Mulatière (Technicentre), construits au 19^{ème} siècle, contiennent encore de l'amiante, interdite depuis 1997. À la SNCF et dans les pouvoirs publics, tout le monde le sait. Pourtant, le

Technicentre n'a bizarrement pas été classé « site amiante ». 33 cheminots – dont 11 sont décédés – souffrent ou ont souffert de maladies liées à ce minéral, sans qu'elles ne soient considérées comme maladies professionnelles. De nombreuses

familles oullinoises sont concernées par cette catastrophe sanitaire. Nous soutenons le combat des salariés du Technicentre pour que le site soit classé comme amiante. (LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés)

Élu EELV et apparentés



Jérémie BLOT

Compteur Linky

Au premier semestre 2018, le gestionnaire du réseau électrique remplacera l'ensemble des compteurs électriques de la commune par des compteurs « intelligents ». Les avis sur cet appareil sont très partagés et une polémique se crée

autour du fameux compteur : risque pour la santé, impact sur la facture d'électricité, recueils de données personnelles, recyclage des anciens compteurs... Afin d'informer les habitants et pour qu'ils se forment chacun leurs propres opinions, nous souhaiterions que la ville

d'Oullins organise un débat sur le compteur Linky. Ce débat pourrait regrouper des acteurs pro et contre, ainsi que notre syndicat d'électricité. Facebook : EELV OULLINS

MAJORITÉ MUNICIPALE

Groupe « Oullins au cœur »



François-Noël
BUFFET



Gilles
LAVACHE



Clotilde
POUZERGUE



Marianne
CARIOU



Christian
AMBARD



Louis
PROTON



Christine
CHALAND



Georges
TRANCHARD



Marie-Laure
PIQUET-GAUTHIER



Anne
PASTUREL



David
GUILLEMAN



Philippe
LOCATELLI



Hubert
BLAIN



Bruno
GENTILINI



Blandine
BOUNIOL



Émilie
CORTIER



Adrienne
DEGRANGE



Clément
DELORME



Danielle
KESSLER



Philippe
SOUCHON



Françoise
POCHON



Marcelle
GIMENEZ



Bertrand
SEGRETAIN



Sandrine
HALLONET-
VAISMAN



Frédéric
HYVERNAT



Chantal
TURCANO-
DUROUSSET



Sandrine
GUILLEMIN



Paul
SACHOT

Un moment majeur

Le jour où l'on devient majeur est un des jours les plus marquants dans la vie. On devient enfin responsable de soi-même, autorisé à opérer ses propres choix dans sa vie personnelle. De nouveaux droits accompagnent alors de nouveaux devoirs. Mais il y a aussi — et c'est là un symbole très fort — qu'à partir de ce jour-là, la Nation républicaine nous investit de cette haute responsabilité citoyenne qu'est l'acte de voter.

C'est pourquoi, le 18 mars dernier, nous avons reçu à l'Hôtel de Ville près d'une centaine de jeunes Oullinois de 18 ans sur les 270 nouvellement inscrits cette année sur les listes électorales de la commune. Ils ont solennellement reçu des mains de Monsieur le Maire leur toute première carte d'électeur. C'est ainsi, à travers ce geste symbolique, que la République leur dit qu'elle a besoin d'eux, en tant que citoyennes et citoyens. C'est en partageant ce moment important que l'on célèbre à travers eux la souveraineté du suffrage universel, dont ils sont désormais eux aussi dépositaires.

La République les appelle à déterminer, avec leurs concitoyens et au-delà des choix qui leurs sont personnels, les décisions qui leur semblent conformes à l'intérêt général du pays tout entier, à l'intérêt collectif de leur commune, de leur département, de leur région, à l'intérêt de la France.

En tant que simples citoyens, confrontés tous les jours à la vie quotidienne et à ses difficultés, ils ont bien souvent le sentiment que les affaires de la Nation leur échappent, qu'elles se décident dans les allées du pouvoir. Ils ont

tendance à se dire : que puis-je dans mon coin, moi, aux affaires du monde ?

Eh bien, justement, le suffrage universel permet que personne ne reste isolé sans pouvoir agir sur la marche des choses. Le suffrage universel, c'est précisément la force collective que se donnent tous les citoyens pour faire parler pacifiquement, démocratiquement, la voix du peuple, sa volonté et ses choix. S'il nous arrive un jour d'hésiter à nous déplacer au bureau de vote, rappelons-nous toujours que le vote, au-delà d'être un devoir citoyen, est un droit chèrement acquis : 1792 pour le suffrage universel masculin, 1944 pour le droit de vote accordé aux femmes, 1946 pour les Français d'outre-mer !

Alors, ce droit, il faut l'utiliser. Pour exprimer son opinion, prendre la parole que l'on n'a pas toujours en temps ordinaire. Pour choisir les orientations politiques, les hommes et les femmes, à qui l'on confie la direction des affaires publiques et l'avenir de la Nation.

Nos tout jeunes majeurs oullinois ont cette année la chance particulière de pouvoir inaugurer en beauté leur première carte d'électeur avec des échéances électorales de la plus haute importance pour le pays : l'élection du Président de la République les 23 avril et 7 mai, et celle de nos députés à l'Assemblée nationale quelques semaines après, les 11 et 18 juin.

C'est une chance magnifique pour eux, comme pour nous tous, de ne pas laisser notre avenir se décider sans nous... voire même, contre nous. Ne laissons pas perdre cette

occasion de faire entendre haut et fort notre voix, l'expression de nos espoirs plutôt que celle de la colère, souvent mauvaise conseillère, mais aussi et surtout la voix de nos aspirations, des projets que nous souhaitons pour notre avenir et l'avenir de ceux qui nous sont chers. C'est le moment de former des vœux pour une société qui soit plus juste, plus libre et plus humaine, pour une République qui se donne les moyens d'être ouverte, fraternelle, inventive et solidaire, où chacun puisse s'épanouir, être entendu et respecté.

À tous ces jeunes qui vont se prévaloir pour la première fois de ce droit de vote qui est un fondement de notre Nation et à vous tous qui les accompagnerez dans ce grand élan démocratique, nous voulons dire que se rendre aux urnes est l'acte de citoyenneté par excellence, c'est le moyen de faire vivre la République et par conséquent de protéger nos libertés. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous et se priver du moyen le plus simple de peser sur notre destin.

LOISIRS

Jusqu'au 14 avril
Exposition de peintures à l'huile de Michèle Broyer - Entente des peintres oullinois
 Au Goût du jour
 7 rue Pierre-Joseph-Martin
 → **04 72 30 56 16**

RÉUNION

3 et 26 avril - 14h30
Information sur le diabète type 2
 Maison des sociétés - 37 rue Raspail
 → **Inscription gratuite et renseignements au 04 78 60 96 30**

SPECTACLE



© André Muller

 **Du 4 au 7 avril - 20h**
Don Juan revient de la guerre
 Théâtre
 Théâtre de la Renaissance
 → **www.theatrelarenaissance.com**

LOISIRS

5 avril - 17h
Le temps du conte
 À partir de 3 ans / La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

CITOYENNETÉ

6 avril - 19h
Conseil municipal
 Salle du conseil - hôtel de ville
 → **www.ville-oullins.fr**

RENCONTRE

7 avril - de 12h30 à 18h
Portes ouvertes au Pivo
 Voir p.6

LOISIRS

8 avril - de 10h30 à 12h
Bébé bouquine, bébé comptine
 De 6 mois à 3 ans / La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

ÉDUCATION

8 et 9 avril - de 11h à 13h et de 14h à 16h
Atelier d'écriture théâtrale
 MJC - 10 rue Orsel
 → **www.mjc-oullins.com / 04 72 39 74 93**

BRADERIE

9 avril - de 8h à 18h
8^e vide-grenier de l'association des parents d'élèves des petits glaçons
 École de la Glacière - 58 rue de la Glacière
 → **lespetitsglacons.org**

SPECTACLE



© J.P. Dupraz

 **11 avril - 20h**
Sarabande
 Concert, cirque
 À partir de 8 ans
 Théâtre de la Renaissance
 → **www.theatrelarenaissance.com**

JEUNESSE

12 avril - de 13h30 à 18h30
Opération jobs d'été
 Salle Colovray - 7 rue Parmentier
 → **www.ville-oullins.fr / 04 78 45 11 68**

LOISIRS

12 avril - 17h
Ciné mioches
 À partir de 5 ans / La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

RÉUNION

13 et 27 avril - après-midi
Aide à la création d'entreprise
 Pivo - 24 avenue Jean-Jaurès
 → **citeslabsol@grainesdesol.fr**
06 61 55 20 95

LOISIRS

15 avril - 11h30
Mon p'tit ciné
 À partir de 3 ans / La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

LOISIRS

15 avril - 15h
Ciné club
 La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

LOISIRS

15 avril - de 15h à 17h
Jeu vidéo sur Wii U
 Dès 8 ans / La Mémo
 → **lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71**

SPORTS

15 avril - 20h
Match de basket Nationale 2 - OSFB
 Gymnase Sainte-Barbe - Sainte Foy-lès-Lyon
 → **www.osfb.net**

SPORTS

Du 17 au 21 avril
Stage de football - Cascol football
 Stade du Merlo
 → **cascolfootball.footeo.com**

SPORTS



Du 18 au 21 avril
Stage de badminton - Baco pour les 7 - 15 ans
 Gymnase du parc - Parc Chabrières
 → **ecolebadbaco@gmail.com**
07 71 67 73 73

SOLIDARITÉ

18 avril - de 14h à 17h

Information et orientation sur les cours de français

Maison des sociétés - 37 rue Raspail
→ Sur rendez-vous au 07 95 31 47 44

CITOYENNETÉ

23 avril

Élection présidentielle - 1^{er} tour

LOISIRS

25 avril - 19h30

Textes à Dire : "Ils sont fous ces français ! Ou la France vue par les étrangers"

La Mémo
→ lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71

LOISIRS

28 avril - de 15h à 17h

Jeu vidéo sur Xbox One

Dès 10 ans / La Mémo
→ lamemo-oullins.fr / 04 26 04 11 71

CITOYENNETÉ



30 avril - 10h30

Cérémonie commémorative en souvenir des déportés

Parc Chabrières - 44 Grande rue

BRADERIE

30 avril - de 8h à 18h

Vide-grenier du PLO trampo/gym

27 rue Diderot
→ plotrampogym@gmail.com
04 78 51 34 26

SPECTACLE



© Blaise Adillon



2 mai - 19h

...De l'eau...

Spectacle musical

À partir de 10 ans
Théâtre de la Renaissance
→ www.theatrelarenaisance.com

SPECTACLE



© Blaise Adillon



3 mai - 20h

Miroir

Concert mis en espace

Théâtre de la Renaissance
→ www.theatrelarenaisance.com

ÉVÉNEMENT



Les Printanières

29 avril - de 8h à 19h

Venez faire de bonnes affaires !

→ www.ville-oullins.fr

Voir p.13

Magazine municipal de la Ville d'Oullins
Parution mensuelle, 11 numéros par an
Imprimé sur papier PEFC

–
Directeur de la publication: François-Noël Buffet
Responsable de la rédaction: Elisabeth Corino
Rédaction, création graphique et régie publicitaire:
Service Communication
Photographies: Thomas Carrage, Mathias Ridde, Thierry Chassepoux, Service Communication, Shutterstock.



Impression: Brailly
Distribution: All diffusion
Tirage: 16 000 exemplaires
Dépôt légal: janvier 2017

CONTACTEZ-NOUS:
04 72 39 73 13
contact@ville-oullins.fr
www.ville-oullins.fr

–
REJOIGNEZ-NOUS SUR:
f facebook.com/Oullins
t @villedoullins
m mairie d'Oullins

ORGANISATION DES OBSÈQUES
PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Les Pompes Funèbres Intercommunales
de l'agglomération lyonnaise **deviennent le**



Pôle Funéraire Public
Métropole de Lyon

Bron - Corbas - Feyzin - Lyon - Oullins
Pierre-Bénite - Rillieux-la-Pape - Villeurbanne

HUMAIN AVANT TOUT

Un numéro d'appel 24h/24 - 7j/7 : 04 72 76 08 18
www.polefunerairepublic.com

N° hab. : 116-69-3116

Les BURGERS de PAPA

**BURGERS
MAISON**
AU 5 RUE ORSEL - OULLINS

-15%
SUR VOTRE COMMANDE
SUR PLACE OU À EMPORTER
sur présentation de ce bon.

7/7 JOURS

Offre réservée aux clients de la Métropole de Lyon



la **R**enaissance
Théâtre Musique

Vendredi 12 mai à 19h
Samedi 13 mai à 16h

Théâtre

Tête Haute

Joël Jouanneau
Cyril Teste
Collectif MxM



Dès 7 ans

Oullins Lyon Métropole / 04 72 39 74 91 / theatrelarenaissance.com